

# Réussir dans le supérieur, un concept tout en nuances

## ENSEIGNEMENT Savoir choisir les aides à la réussite

- ▶ Réussir dans l'enseignement supérieur ne se limite pas à un parcours classique.
- ▶ Une étude de l'Ares souligne la diversité des situations.
- ▶ Alors que, pour la première fois, des chiffres montrent une chute du taux de parcours sans faute.

**R**éussir à l'université ou dans l'enseignement supérieur, c'est arriver au terme d'un parcours prédéfini. De préférence à l'heure. C'est aussi, et c'est le cas pour l'immense majorité des étudiants, finir ce parcours en considérant que le cheminement peut comporter une réorientation, une interruption temporaire pour diverses raisons (santé, famille ou finance), une gestion de crédits résiduels... Le tout dans un espace-temps qui dépasse souvent les délais impartis.

« Ne pas limiter la notion de parcours de réussite au cas le plus évident – par exemple réussir un bac en 60 crédits chaque année en trois ans – permet de mettre en évidence des pratiques de résilience et de persévérance, des stratégies différentes, des parcours particuliers », explique Leila Mouhib, chargée de recherche à l'Ares (la Fédération de l'enseignement supérieur) et auteure d'un rapport mettant en lien « parcours d'étude » et « soutien scolaire ». Pour ce faire, elle a sondé 2.500 étudiants arrivant en fin de bachelier dans les hautes écoles, écoles des arts et universités.

**La réussite repose non seulement sur le travail de l'étudiant mais aussi sur le soutien de ses proches**

Première étape du processus : identifier les profils types de che-

minements académiques. Entre le « parcours direct et classique » (trois ans pour arriver au terme du programme sans y déroger) et le « parcours long et très personnalisé » (plus de sept ans et de nombreuses modifications de programme), entre ces deux extrêmes donc, existe toute une série de variantes. Ce n'est pas tant leur détail que leur croisement avec le profil initial des étudiants qui importe aujourd'hui.

Leila Mouhib en retire quelques lignes de force. Comme celle-ci : le recours important au soutien pédagogique n'est pas corrélé à un « parcours sans faute », bien au contraire. A l'inverse, il peut être mis en lien avec les parcours plutôt personnalisés (modification de programme, réorientation, crédits résiduels...). « Cette donnée est intéressante en ce sens qu'elle dément l'information largement répandue selon laquelle l'aide à la réussite bénéficierait à ceux qui n'en ont pas vraiment besoin. »

Autre enseignement : on peut établir un rapport évident entre l'engagement des étudiants dans leurs études (assiduité aux cours, régularité dans le travail personnel, planification...) et leur cheminement. Les étudiants très engagés sont plus susceptibles d'avoir un parcours classique, tandis que leurs camarades plus dissipés émargent plus souvent à des parcours difficiles. Les mêmes liens – et ceci confirme un phénomène connu en sociologie

de l'enseignement – peuvent malheureusement être établis entre le capital culturel et les succès à la sortie des auditoires.

Enfin, l'Ares s'intéresse au rapport des étudiants à l'aide à la

réussite. Qu'est-ce qui leur convient d'abord ? Étonnamment les guidances, tutorats et autres blocus assistés ne recueillent pas d'assentiment général. Une explication : « La plupart de ces dispositifs visent à aider à résoudre des problèmes, c'est en tout cas comme cela qu'ils sont perçus, et dans cette optique ils seraient destinés à des étudiants en difficulté. Pour solliciter ce type d'aide, l'étudiant doit donc d'abord se sentir en difficulté, le reconnaître, l'exprimer... ce qui expliquerait le peu d'usage de ces outils. » La suite de l'enquête confirme cette hypothèse : les pratiques de promotion de la réussite sont mieux reçues « si elles sont intégrées naturellement au programme de l'étudiant sans apparaître comme une béquille ».

Leila Mouhib met enfin le doigt sur un autre enseignement : la réussite repose non seulement sur le travail personnel de l'étudiant mais aussi sur le soutien réel qu'il peut recevoir de sa famille, des enseignants, du personnel administratif, des coaches pédagogiques, de ses amis... Un soutien qui, s'il se conjugue sur le mode encouragement, bienveillance, empathie et exigence, génère son lot de belles histoires. ■

ERIC BURGRAFF

# premier bilan Parcours sans faute : c'est l'hécatombe

Depuis l'implémentation du décret Paysage, les étudiants de première ont l'obligation de réussir 45 crédits sur les 60 que comporte une année pour pouvoir être admis en deuxième. Alors que dans l'ancien système une telle situation amenait souvent l'étudiant à recommencer son année, désormais elle l'autorise à poursuivre sans toutefois le dispenser de repasser les cours en échec.

Quelles seront les conséquences de ces nouvelles modalités sur le taux de réussite et, partant, sur la durée des études ? Un début de réponse est arrivé l'autre matin au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Disposez-vous de statistiques concernant le taux de réussite de la totalité des 60 crédits au terme de la première année ? », demandait le député Culot (MR) au ministre Marcourt (PS). L'outil

statistique n'étant pas des plus performants dans ce secteur, le ministre n'a pu livrer des données que pour la seule année 2015-2016. Elles n'en sont pas moins intéressantes. Alors qu'en 2010-2011, dans les hautes écoles, le taux de réussite de 60 crédits sur 60 était de 33 %, il n'est plus que de... 20 %. Dans les universités, la chute est moins vertigineuse mais reste inquiétante : on passe de 34 % à 29 %.

Ces données encore partielles ne permettent certainement pas de tirer des conclusions sur l'(in)efficacité du décret Paysage. Elles appellent cependant quelques commentaires. « Tous les pays qui sont passés à un système modulaire de crédits ont vécu une phase telle que celle-là, dit Julien Nicaise, administrateur de l'Ares. Il faudra croiser ces données avec celles d'autres cohortes. Les détracteurs diront à ce stade que davantage d'étudiants décident, dès la première, d'allonger leur parcours pour avoir plus facile. A contrario, les défenseurs diront que, stratégiquement, ils font un choix raisonné. C'est au terme de leurs études qu'on pourra tirer des conclusions. »

Au Parlement, le ministre Marcourt soulignait un autre écueil : « Il nous faut mieux comprendre la logique des jurys qui, de l'aveu de certains, sont passés de "jury délibérateur" à "jury notaire". » Traduction : précédemment, avec un ou deux échecs mineurs, on pouvait réussir son année, désormais certains jurys invitent ces jeunes à venir, l'année suivante, leur prouver qu'ils ont réellement assimilé la matière. « Ce qui n'est pas acceptable », ajoute le ministre Marcourt. ■

E.B.

## ENTRETIEN

### « Un décret pavé de bonnes intentions »

Yves Poumay est doyen de la Faculté de médecine de l'UNamur. Alors que ces dispositions du décret Paysage sont implémentées depuis 2014, il ne cesse d'en dénoncer les travers. Il réagit aux chiffres livrés par Jean-Claude Marcourt (lire ci-dessous). Que vous inspirent ces premières données ?

Enfin, le ministre voit clair ! Il commence à se rendre compte des effets hautement pervers de son décret. Ce texte était pavé de bonnes intentions, mais, en réalité, il aboutit aux résultats inverses. C'est-à-dire ?

Je témoigne de ce que nous constatons que le terrain, surtout en seconde session. On voit désormais arriver en août/septembre des étudiants qui, ayant déjà engrangé 45 crédits lors des sessions précédentes, n'investissent plus tout ce qu'ils auraient dû pour réussir les crédits manquants. Ils se contentent de l'acquis, assurent ouvertement

ne pas avoir eu suffisamment de courage pour aboutir. Ils se trompent sur la notion de réussite ?

D'aucuns leur parlent de réussite à 45 crédits alors que l'année n'est pas acquise. Entre 45 et 59, ils sont « admis à poursuivre ». Ils peuvent continuer leur programme mais doivent représenter les cours échoués. C'est une illusion de réussite. Ce phénomène nouveau nous inquiète en Faculté de médecine, mais il inquiète également mes collègues des autres facultés, voire des autres universités.

E.B.